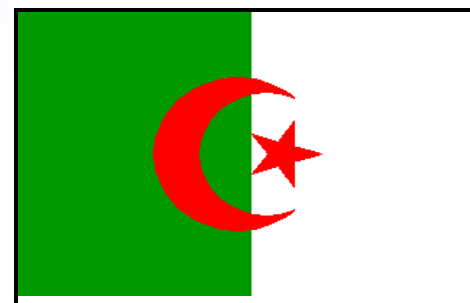




Amélioration de l'environnement des affaires dans la région sud de la Méditerranée

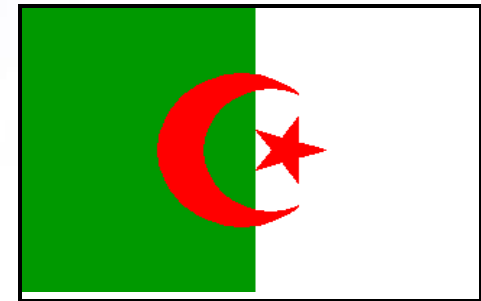




L'OFFRE DE FORMATION

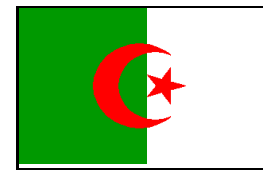
Mohamed Cherif Belmihoub

Alger, 17 juin 2014

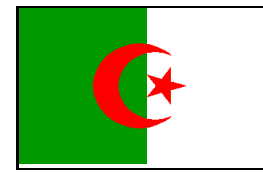




L'offre de formation



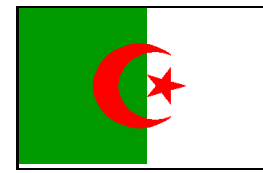
- L'offre de formation est généralement disponible dans beaucoup de domaines et de métiers. L'offre est mixte entre le secteur public et le secteur privé. Le rôle des institutions intermédiaires (telles que les chambres de commerce, les chambres de métiers, les associations) restent marginal dans ce domaine
- Dans le contexte algérien, la formation continue en entreprise est très encouragée par les pouvoirs publics ; le FNAC ou le FAUTIC sont les instruments mis en place par l'Etat pour soutenir les programmes de formation des entreprises.
- La décision prise par le ministère de l'industrie de procéder à répertorier les offres de formation professionnelle, aiderait beaucoup à améliorer le système d'information au profit des PME. Dans le même ordre d'idée, l'association des écoles privées de formation professionnelle joue un rôle d'interface avec les pouvoirs publics dans la diffusion de l'information sur les offres de formation.



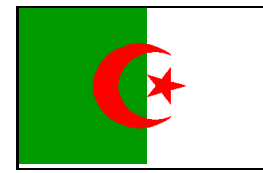
- **Un marché de la formation continue au profit des entreprises existe et est encouragé par la réglementation et les aides accordés par l'Etat (ONDEFOC, FNAC, Fotic, ANDME....). Cependant les PME restent peu intégrées dans ce marché en raison d'abord de la faible connaissance de leurs besoins et de leur faible insertion dans les réseaux d'information sur les opportunités de formation et des aides accordées.**
- **L'utilisation des TIC dans la diffusion de l'information en ligne à destination des PME doit se généraliser. L'offre de formation existe sur le marché, elle n'est pas toujours adaptée aux besoins des entreprises et particulièrement aux plus petites.**
- **L'analyse des besoins en formation et la formation en entreprise sont aussi des éléments clés de la promotion de l'entreprenariat et de la compétitive des entreprises. Les instruments mis en place sont un atout, il reste cependant à les rendre plus accessibles aux petites entreprises en simplifiant les procédures et les critères d'éligibilité.**



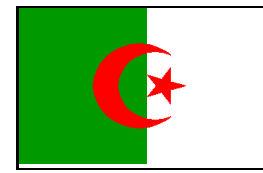
Programmes publics



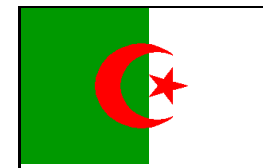
- Programmes destinés au développement de la ressource humaine des entreprises :
- « Fonds de promotion de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle Continue » géré par un établissement public à caractère spécifique (FNAC). sous tutelle du Ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels.
- Possibilité d'accès à toutes les entreprises économiques publiques et privées au financement par le FNAC des programmes de formation professionnelle continue.
- Le fonds mis en place par le ministère de l'industrie pour le développement de la PME est le " fonds national de mise à niveau des PME" notamment pour avoir accès au conseil, à l'expertise ainsi qu'au développement de Ressources Humaines - DRH.
- Les instruments mis en place sont un atout, il reste cependant à les rendre plus accessibles aux petites entreprises en simplifiant les procédures et les critères d'éligibilité.



- **Le système de la formation professionnelle est celui qui s'adapte le mieux aux besoins du monde économique grâce au conseil de partenariat de la formation professionnelle institué par la loi d'orientation sur la formation professionnelle (2008) et créé en 2009.**
- **Ce conseil « contribue au développement des filières et des profils de formation demandés par le marché de l'emploi,**
- **Il contribue aussi au renforcement de la nomenclature nationale des spécialités.....**
- **Et assure le dialogue et la concertation d'une manière régulière et permanente entre l'ensemble des acteurs et partenaires du système de la formation professionnelle ». Sa force est liée à sa composition.**



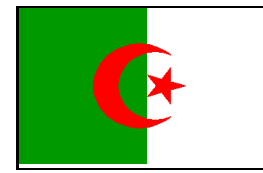
- Il existe au niveau du MFEP une structure centrale de la Formation Continue et des Relations Intersectorielles chargée de :
- Promouvoir le développement de la formation continue et son intégration dans les activités des établissements de formation et d'enseignement professionnels;
- Participer à l'élaboration de la politique de formation et d'enseignement professionnels des catégories particulières;
- Développer la concertation et le partenariat avec les secteurs économiques.



- **Obs : Des innovations majeures ont été introduites par les lois d'orientation sur l'ES, l'éducation et sur la formation professionnelle**
 - **Comités intersectoriels**
 - **Education nationale : conseil national des programmes (non encore installé)**
 - **Formation prof : conseil national du partenariat**

Ces deux conseils sont composés de représentants des secteurs utilisateurs ou ayant un intérêt,

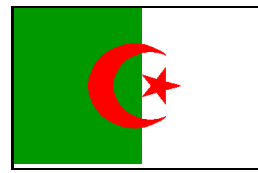
 - **Leur effectivité/efficacité reste à vérifier,**



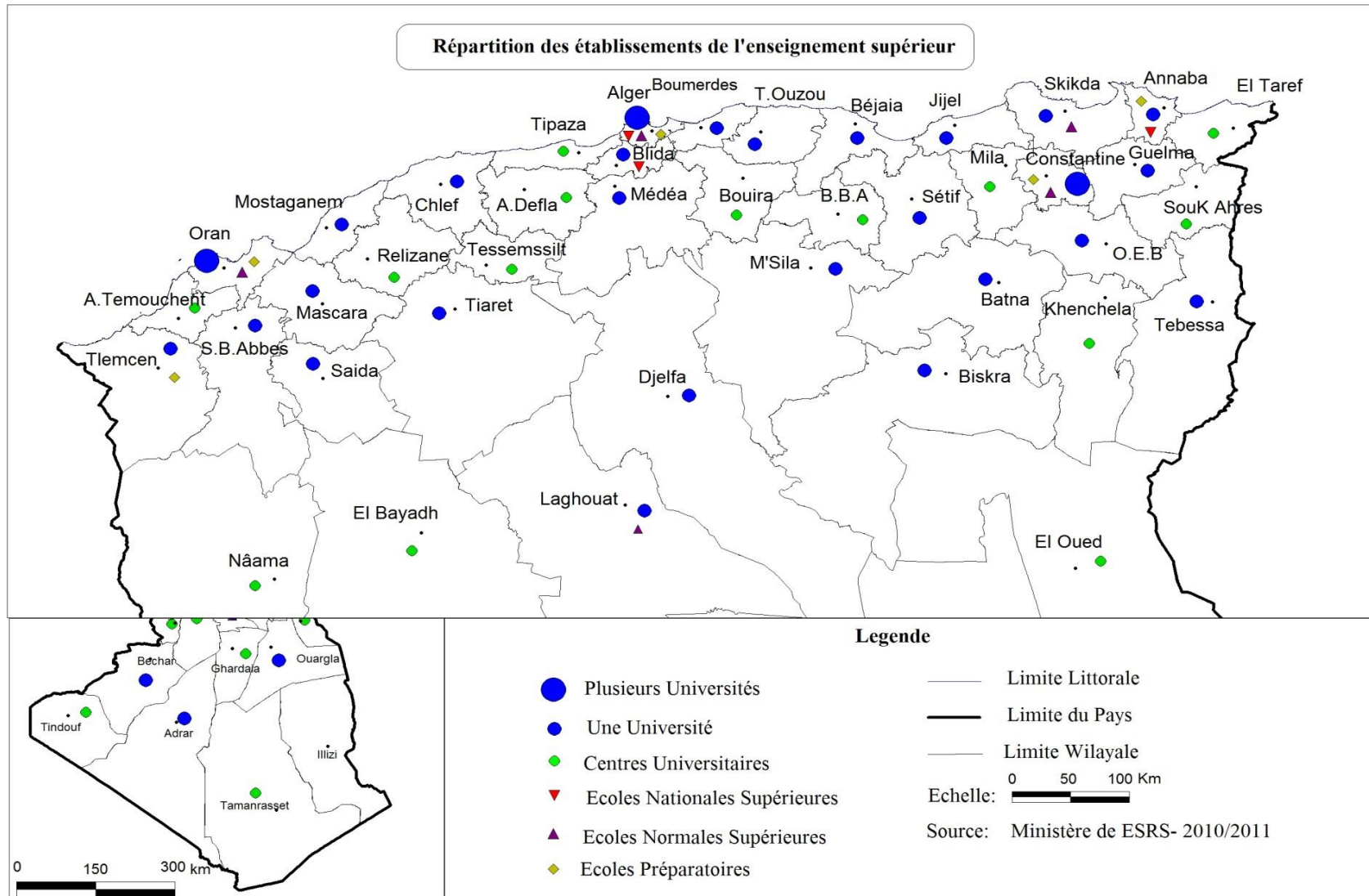
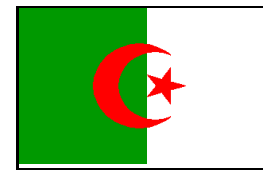
- **Programme ANSEJ : Formation en phase de croissance et d'extension pour les jeunes entreprises créées par les jeunes**
- **Ce programme vise à assurer la pérennité des micro-entreprises créées grâce, notamment à des interventions auprès de partenaires à l'instar des banques pour les micro-entreprises en phase de démarrage et en phase d'extension lorsqu'elles sont en situation d'expansion, après trois (03) années d'exploitation, ainsi que des procédures de rééchelonnement de crédits pour des entreprises en difficulté de trésorerie sont engagées, afin de réduire les risques de disparition qui peuvent affecter les micro-entreprises, notamment en phase de démarrage.**

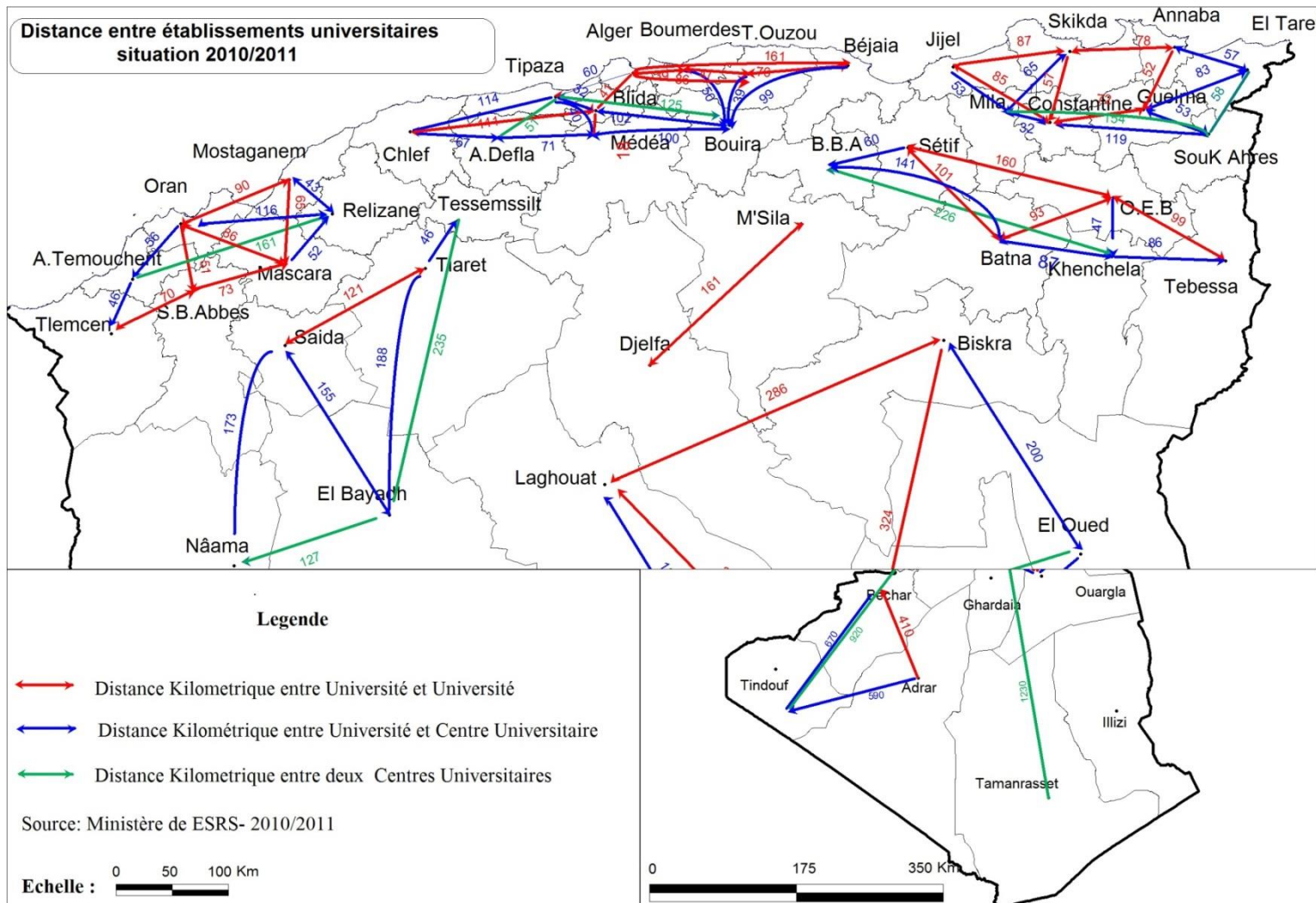
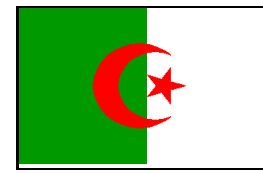


Enseignement supérieur : une offre diversifiée et croissante



- **En cinquante ans, le système d'enseignement supérieur algérien a produit près de 2.000.000 de diplômés.**
- **La décennie 1960 a enregistré 3 069 diplômés;**
- **celle des années 1970 a vu ce chiffre passer à près de 40 000;**
- **Entre 2001 et 2011: il a été enregistré près de 1.400.000 diplômés sortis des établissements d'enseignement supérieur.**
- **Au cours des dernières années, il y a entre 200,000 et 250,000 sortants par année,**







- **Actuellement, le réseau universitaire Algérien compte 90 d'établissements d'enseignement supérieur de différents statuts:**
- **quarante-sept (47) universités**
- **dix (10) centres universitaires,**
- **dix-huit (18) écoles nationales supérieures six (06) écoles normales supérieures,**
- **dix (10) écoles préparatoires.**



Les problèmes que doit traiter la réforme

- La diversification des offres de formation et la différenciation des établissements de formation ont-elles conduit à une amélioration de l'employabilité des sortants ?
- Le modèle LMD et son implémentation ont eu un impact sur la qualité de la formation ?
- La relation avec le milieu socioéconomique est elle effective dans les parcours de formation et dans les systèmes pédagogiques
- La formation des compétences dans la stratégie nationale de développement
- La compétitive du système productif par le capital humain
- Comment capitaliser sur le volume et mettre à niveau les curricula par une politique de formation continue.
- La contribution du secteur privé à la formation aux compétences (la loi d'orientation 2008)



La réforme a été portée par un effort budgétaire

- les réformes ont bénéficié d'un contexte budgétaire très favorable : les budgets publics n'ont jamais été aussi généreux, ces dernières années, grâce aux retombés des recettes des hydrocarbures. Le secteur de l'enseignement a largement bénéficié de ce facteur favorable du contexte. Grâce à cette embellie financière, un programme ambitieux de construction d'infrastructures et d'équipement pédagogique a été mis en œuvre.



Un important effort budgétaire

- L'édification du système algérien d'enseignement supérieur et de recherche a nécessité un important effort budgétaire au double plan du fonctionnement et de l'équipement.
- 1990: 5% la part du budget du secteur de l'enseignement supérieur sur le budget global de l'Etat
- 2006: Cette part a représenté près de 9%
- 2011: 10%.
- Rapporté au produit intérieur brut, le budget du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique représentait près de 2% du PIB en 2013, et 1,8 % 2014,



Une dépense d'éducation en constante augmentation

L'Algérie consacre une part considérable et croissante de sa richesse à l'éducation : la dépense d'éducation a été (en Mds de DA)

	2010	2011	2012
MESRS	174	213	277
MEN	391	569	555
MFEP	29	39	50 (???????)
Total Fonction	600	850	900
Equipement	300	550	150
Total	900	1.400	1.050
% du PIB	(6,8)	(8,8)	(6,4)
(Région MENA)	En moyenne	5% du PIB	et 20% des dépenses globales



Commentaires sur l'effort budgétaire de l'Etat

- En % du PIB, l'Algérie se situe à un niveau appréciable (> 5%);
- Plus de 37,5 % des entreprises déclarent qu'elles ne trouvent pas les qualifications demandées sur le marché;
- En même temps, on note la persistance du chômage des jeunes diplômés de l'université et de la formation professionnelle;
- Une des conséquences de l'inadéquation emploi-formation,
- La faiblesse de la formation professionnelle des diplômés (universitaires et autres) ;
- La faible participation des opérateurs économiques à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de formation,
- Parce que, les employeurs, aussi, ont des obligations dans la formation de la ressource humaine,



Merci de votre attention

Contact :

Nom : Mohamed Cherif Belmihoub

Email: d.belmihoub@gmail.com

